

D'ARCIS-SUR-AUBE À PARIS

1759-1789

L'année 1759, celle de la naissance de Georges Danton, le 26 octobre, est une année de défaites de la France face à l'Angleterre dans la guerre de Sept ans (1756-1763). Né plus d'un an après Robespierre, Danton est de la même année que le futur général Rossignol, avec lequel il aura maille à partir en 1793 et que Hérault de Séchelles, exécuté le même jour que lui, le 5 avril 1794. Georges Danton naît à Arcis-sur-Aube, un bourg de la Champagne crayeuse où il rentrera parfois se ressourcer, en pleine tempête révolutionnaire. Son enfance et son adolescence se passent dans un milieu de moyenne bourgeoisie, en quête de reconnaissance et d'ascension sociale, entre Arcis et Troyes. En 1780, il vient habiter un quartier animé de Paris, le district des Cordeliers, comme clerc de procureur. Il est âgé de 21 ans. Neuf ans plus tard, devenu avocat par l'obtention d'un titre à Reims en 1784, puis avocat aux Conseils du roi en mars 1787, marié, père de famille, il va tout naturellement entrer en Révolution lors des premières élections municipales et journées révolutionnaires.

LE (FUTUR) DÉPUTÉ D'ARCIS

Arcis-sur-Aube en 1759 est un bourg de plus de 2 500 habitants (2 800 en 1793), chef-lieu d'un baillage de Champagne, dépendant de la généralité de Châlons-sur-Marne (à une cinquantaine de kilomètres), de l'élection et du baillage de Troyes (à une trentaine de kilomètres). Arcis, mieux connue au siècle suivant par une nouvelle d'Honoré de Balzac, *Le député d'Arcis*, est un bourg actif, disposant depuis 1751 d'une entreprise de bonneterie florissante, d'une administration pléthorique. L'enracinement des Danton est relativement récent. Le grand-père est considéré comme un laboureur, « paysan », travaillant la « glèbe », alors que le père, Jacques (1727-1762) a d'abord acheté une charge d'huissier en 1750, avant celle de procureur au baillage d'Arcis. Les procureurs, sans diplôme universitaire à la différence des avocats, appartiennent à la petite bourgeoisie de robe. S'ils se situent en bas de la hiérarchie judiciaire, ils peuvent accompagner les plaideurs en justice et jouent un rôle important dans la petite bourgeoisie de province, selon Philippe Tessier. Robespierre, avocat à Arras était de la même condition que son père ; alors que Danton franchira deux échelons dans l'ascension sociale du monde de la justice, celui d'avocat puis d'avocat aux Conseils du roi. Une autre association d'idées est plausible. Robespierre n'a guère connu son père et Danton a perdu le sien à l'âge de 4 ans. Ils seront élevés dans leur plus jeune âge par leurs mères respectives. La famille de Georges est une famille nombreuse. Son grand-père avait eu 8 enfants d'un même lit. Son père, remarié en 1754 à Marie-Madeleine Camut, avait cinq enfants de son premier mariage et en aura quatre de son second. La famille dispose d'une certaine aisance, puisque Marie-Madeleine est fille d'un entrepreneur des Ponts et Chaussées, charpentier. Les oncles de Georges occupent les professions estimées de curé, de maître des postes et de commerçant. L'enfance du jeune Georges est souvent décrite par ses biographes comme heureuse, entre la maison bourgeoise, située près d'un pont et les champs environnants. Lorsqu'il a onze ans, sa mère se remarie avec un filateur de coton, marchand de toile, Jean Recordain. Quatre de leurs enfants ne survivront pas au cours de cette union. La maison, la terre et les environs de la propriété d'Arcis seront évalués à 12 000 livres. On dispose d'un portrait de la mère de Georges, à près de soixante ans, décrite ainsi par Louis Madelin :

« Madeleine Danton-Camut est une aimable vieille qu'on sent ressemblante : sous l'énorme bonnet à commues enrubannées à la mode de 1780, c'est le front de Danton, large et lumineux : c'est, sous la forte arcade sourcilière, un œil vif et ardent — et la bouche dit une certaine causticité. »

Tous les biographes reprennent les anecdotes expliquant l'aspect physique hors normes de Georges Danton, qui a tant frappé ses contemporains :

« ce mufler d'affreux lion qui impressionnera le monde. Un taureau, lorsqu'il avait un an, se jetant sur une vache qui allaitait l'enfant, avait arraché à celui-ci d'un coup de corne la lèvre supérieure : la bouche en garda un rief. L'enfant, instruit plus tard de l'aventure, déclara la guerre aux taureaux : il reçut d'un de ces ennemis provoqué un coup de sabot qui lui écrasa le nez. La petite vérole fit le reste, le laissant couturé. »

On sait peu de choses sur l'enfance de Georges Danton avant qu'il n'entre à 13 ans au séminaire des Lazaristes à Troyes, tout en suivant les cours d'humanités au collège de l'Oratoire de la ville, jusqu'à la classe de rhétorique, à l'été 1775. Ville de près de 30 000 habitants, Troyes est une capitale régionale, une ville connue pour ses établissements ecclésiastiques et pour son activité industrielle et commerciale, fondée sur les étoffes et les draps. Les Oratoriens ont remplacé les Jésuites et donnent une éducation à la fois classique, à base de latin et de culte de héros antiques ; et moderne, dans l'apprentissage des langues, sciences (mathématiques, anatomie), histoire, non sans nourrir des liens spirituels avec les courants jansénistes. Externe, le jeune collégien n'est pas astreint à la discipline de ses compagnons. Il conservera des amis fidèles dans sa carrière révolutionnaire, comme Louis Béon, futur prêtre constitutionnel, qui laissera des *Mémoires*, et des souvenirs sur Danton sous la Monarchie de juillet. Jules François Paré, plus âgé de quatre ans, le suivra dans toute sa carrière politique, des Cordeliers à la Convention en passant par les bureaux du ministère de la Justice en août 1792, et par le poste de ministre de l'Intérieur au printemps 1793. Edme Bonaventure Courtois, fils de boulanger, âgé de cinq ans de plus que Danton, sera receveur du district d'Arcis, avant d'être élu, avec l'aide de son ami, à l'Assemblée Législative, où il se

rapprochera de Marat, et combattra Dumouriez. Ses amis champenois, Paré, comme Courtois, quitteront d'ailleurs la vie politique, au moment de l'arrestation et de l'exécution des Dantonistes, soit par fidélité à la mémoire de Danton, soit pour échapper à la guillotine.

Sans être un élève exceptionnel au point de récolter des prix et récompenses, le jeune Georges est classé parmi les « bons ». Il aurait défendu son condisciple Paré lorsque leur maître, l'abbé Béranger, voulait appliquer la férule sur les doigts de l'ignorant. Faut-il se fier à des *Mémoires* tardifs pour ancrer la légende dorée de celui qui luttera contre les châtiments corporels et qui découvre certains ouvrages subversifs, dont ceux de Diderot, son auteur préféré, de Jean-Jacques Rousseau, mort comme Voltaire, l'année de ses 20 ans ? La plupart des biographes relatent également une escapade du collégien, âgé de 16 ans, pour assister au sacre du jeune Louis XVI, dans la ville de Reims, proche de 130 kilomètres. Il aurait trompé à cette occasion les autorités du collège et son logeur, monsieur Richard, puis mis les rieurs de son côté, en guise d'excuses ?

À la sortie du collège, se pose la question de l'avenir social de l'adolescent. Son oncle le verrait bien embrasser l'ordre ecclésiastique. Mais la vocation du jeune homme tient à une carrière de juriste, d'avocat, qui l'oblige à quitter Arcis et la vie de province pour Paris avant ses 21 ans. C'est ainsi qu'il voyage, entre Troyes et la grande ville, pour entrer comme clerc dans l'étude d'un notaire, Maître Vinot ; étude située dans l'île Saint-Louis, dans la rue du même nom, en amont de l'île de la Cité. L'île formera sous la Révolution une section de Paris, celle de la Fraternité. C'est un quartier réputé pour ses « palais » et hôtels particuliers, comme l'hôtel Lambert, situé à proximité de l'étude de maître Venot, les ponts, de la Tournelle et Marie, les quais pittoresques.

LA VIE PARISIENNE D'UN JEUNE AVOCAT (1780-1788)

Comme il est coutume chez les provinciaux champenois, le jeune Danton prend un moment pension à Paris, au *Cheval noir*, une auberge située rue Geoffroy-Lasnier, sur la rive droite, non loin de l'Hôtel de ville, réservée aux Champenois, proche d'hôtels aristocratiques renommés. Pendant 4 ans, il est ensuite logé chez le notaire, en compagnie d'autres

clercs, faisant ses universités au Palais et au Chatelet, à l'écoute des grands avocats de la capitale. Dans l'attente de la licence de droit, qui permet d'exercer comme avocat, il doit mener une vie qualifiée d'« austère », de six heures du matin à neuf heures du soir, s'échappant, quand il le peut, au Palais-Royal et au café Parnasse. Il se plonge aussi dans la lecture des philosophes en vogue, essentiellement Montesquieu et *De l'esprit des lois*; Diderot, son « grand maître » et toute l'*Encyclopédie*, qui circule sous le manteau dans le monde de la basoche. Selon Louis Madelin, l'un de ses biographes éminents, au style pittoresque :

« il se dépensait, à ses rares heures de liberté, en exercices violents : paume, escrime et natation, ayant, particulièrement, repris dans la Seine les baignades de l'Aube... La bonne heure était celle où, sortant de ce restaurant, il s'en allait prendre sa demi-tasse dans un café voisin du Châtelet et se livrer au jeu de dominos qui, le café Procope en saura quelque chose, restera une de ses passions. Parfois une soirée de tragédie au Théâtre-Français l'amenait dans le quartier où, sous peu, il allait fonder sa renommée de tribun. Sortant d'acclamer Cinna ou Brutus, il dut souvent descendre cette rue des Fossés-Saint-Germain sans se douter que ces vieilles maisons de la rive gauche seraient le décor où se jouerait le premier acte d'une autre tragédie qu'un jour on écrirait et qui ne s'intitulerait pas Brutus, mais Danton. »

Il passe sa licence de droit au barreau de Reims, comme son futur ami, puis rival en politique, Jacques Brissot. Roland de la Platière, son futur chef de gouvernement en 1792, l'aurait obtenue après une préparation limitée, de cinq jours ? C'est dire si les jurys de cette université pouvaient être « *compréhensifs* » lorsque les 500 livres de la charge étaient payées à l'issue de l'oral. Georges Danton en suit les cours, d'avril à septembre 1784. Il devient l'un des 600 avocats de Paris, changeant dès lors de statut social et de notabilité. De retour dans la métropole, il ouvre une étude dans la rue des Mauvaises Paroles, ainsi décrite par Hermann Wendel, historien allemand, député du Reichstag en 1914, biographe de Danton (en 1932) : « *vieux quartier puant et sale de la rive droite, aux ruelles étroites, aux maisons dépareillées, accroupies, enfumées, humides et suintantes* ».

L'année 1787 est l'année de la première consécration du jeune avocat de 28 ans. D'une part, il fréquente, sans assiduité, depuis un an, la Loge maçonnique des Neuf sœurs (les muses), fondée en 1776, qui a compté parmi ses frères illustres, Voltaire, Marmontel, Antoine de Jussieu, Brissot, Bailly, Gilbert Romme, Benjamin Franklin, Jefferson, Thomas Paine... Curieusement, Georges Danton ne figure pas parmi les membres les plus illustres de la Loge. Cette société de pensée verra ses membres se diviser face à la marche de la Révolution. Dans un deuxième temps, Georges Danton monte dans la hiérarchie judiciaire en achetant pour 78 000 livres la charge d'Avocat aux Conseils du roi, qui en fait l'un des 70 collègues renommés et privilégiés de Paris, le 29 mars. Et, le 12 juin 1787, il est nommé officiellement à cette charge, après un oral de passage auprès du jury, réputé sévère, de ses pairs. Il devait y disserter, en latin, sur *La situation morale et politique du pays dans son rapport avec la justice*. C'est le moment où le Parlement de Paris adopte la tenue d'assemblées provinciales, la libre circulation des grains dans le royaume, mais refuse la suppression du droit de timbre et provoque, bientôt, la tenue d'un lit de justice. Il est reçu solennellement à l'issue de cet oral :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre ... faisait savoir que, par la pleine et entière confiance qu'il avait en la personne de son cher et bien-aimé le sieur G.-J. Danton et en ses sens, suffisance, loyauté et prudence, capacité et expérience, fidélité et affection ... lui donnait et octroyait ... l'office d'avocat en ses conseils ».

Il ne faudrait pas anticiper les prises de position de Danton, à ce moment clef de son ascension sociale. Il signe alors D'Anton sur ses papiers officiels d'avocat, laissant planer un doute sur sa volonté d'anoblissement. Selon Louis Madelin « *Disons simplement, pour innocenter Danton d'avoir signé d'Anton, qu'en ces dernières années où le préjugé nobiliaire jetait son dernier feu, signer d'Anton valait mieux pour attirer le client. C'est une excuse suffisante à un bien petit crime.* » Il doit trouver des causes à plaider, afin de rembourser les emprunts contractés pour l'achat de la charge de Maître Huet de Paisy. Il doit en effet de l'argent à Françoise Duhauttoir, une amie très proche ainsi qu'à son futur beau-père, François Jérôme Charpentier, propriétaire du café du Parnasse, soit 56 000 livres sur les 78 000.

Car, deux jours après l'officialisation de sa charge d'avocat, Georges Danton convole en justes noces avec Antoinette-Gabrielle Charpentier, âgée de 25 ans, la fille du cafetier ! Selon ses biographes Gabrielle Charpentier est « fraîche et gentille ». Alexandre de Lameth, en 1792, après cinq ans de ménage et trois maternités, la trouvera « *jeune, jolie et de manières douces* ». Jacques Louis David a réalisé son portrait, du temps de son amitié avec Danton : « *cette fraîche jeune femme, d'une beauté à la vérité plus vigoureuse que délicate, les joues pleines et roses, les yeux noirs sous les sourcils bien dessinés, le buste fort sous le fichu de linon et sous les cheveux sombres, que surmonte le haut bonnet, le front pur et blanc* ». Le 14 juin 1787 est ainsi le théâtre d'une cérémonie prestigieuse, célébrée dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois, devant la fine fleur de la bourgeoisie parisienne (et du futur Tiers État !) : « *procureurs, avocats, notaires, banquiers, commerçants...* ». Changement de statut, changement de domicile ! Le couple Danton s'installe alors sur la rive gauche dans un bel appartement situé dans le quartier du Théâtre-Français, paroisse Saint-Sulpice, district des Cordeliers, au 24 de la rue du même nom, donnant sur la Cour du Commerce. *L'État actuel de Paris* de 1788 indique au n° 1 de cette cour : *Cabinet de M. d'Anton, avocat ès conseils*. L'avocat prend comme clerc et secrétaire deux amis, futurs révolutionnaires : Jules Paré, son condisciple de Troyes, ministre de l'Intérieur sous la Convention, en juin 1793 ; et François Desforgues, futur collègue de Marat au comité de surveillance de la Commune de Paris.

Des historiens ont beaucoup glosé sur l'origine de la fortune de Danton, la façon dont il a pu acquérir sa charge d'avocat du roi, son activité entre l'été 1787 et octobre 1791, date de la revente de sa charge, pour se consacrer entièrement à la politique. La réalité doit s'établir entre une réputation de négligence entretenue par certains auteurs, et la légende dorée, proposée par d'autres : « *Sa première cause aurait été la défense d'un berger contre le seigneur de son village, en pleine "réaction seigneuriale"* ». Philippe Tessier, suivant André Fribourg, a proposé une belle mise au point sur son activité d'avocat, en 2016. Au début, Danton espérait en tirer près de 25 000 livres par an, en conservant les affaires de son ancien titulaire et en se chargeant de clients proches de la Cour. Il restera loin du compte sur ce plan, car les avocats déjà installés monopolisent les causes les plus réputées et rentables. En fait, la clientèle du jeune avocat, à l'exception de Barentin, premier Président de la Cour des Aides, est

relativement modeste : un « *maître tailleur* », un « *marchand limonadier* », un « *laboureur aux Sables-d'Olonne* », un « *négociant de Saint-Malo* », parmi bien d'autres. Il revendra sa charge au prix où il l'avait payé, moins un huitième réglementaire, soit un peu moins de 70 000 francs (contre 78 000 en 1787). Il semble que pendant sa période d'avocat aux Conseils du roi, Georges Danton ait plaidé 22 affaires (requêtes), dont on connaît en partie le contenu et la stratégie du défenseur. D'autres sont conservées dans les registres du Conseil du roi. Parmi ces causes, Georges Danton obtient souvent une décision favorable à ses clients : une reconnaissance de la noblesse au 6^e degré de quatre frères, étayée sur 23 pièces (réussite) ; une demande de versement d'indemnité pour destruction d'une maison située sur le Pont au Change du fait d'un édit de septembre 1786 (échec) ; un sursis de paiement de dette pour un marchand limonadier tenant un café chinois sur le Boulevard Choiseul, en décembre 1788, du fait de « *l'influence des événements publics* » (réussite, confirmée en mars 1791, la nation étant devenue souveraine depuis « la Révolution » !) ; la cassation d'un arrêt d'un juge des Sables-d'Olonne, au terme d'une affaire complexe de « *retrait lignager* », en avril 1788 (réussite) ; la contestation d'un arrêt du Parlement de Rennes, de juillet 1788, contre un négociant de Saint-Malo (réussite). Dans l'exercice de son métier d'avocat, Georges Danton semble hésiter sur sa stratégie sociale, signant tantôt d'Anton, tantôt Danton. S'il ne croule pas sous les affaires, celles-ci révéleraient un Danton « *savant, clair, combatif, disposant d'une clientèle souvent provinciale mais souvent aisée* », selon Philippe Tessier. S'il faut lire entre les lignes pour déceler un quelconque engagement politique et social, on peut penser que l'avocat Danton entre progressivement en politique, jusqu'à ce qu'il revende sa charge, au cours d'une année 1791 décisive pour sa carrière et son activité de révolutionnaire bien implanté dans son quartier des Cordeliers.

UNE ENTRÉE DIFFÉRÉE EN POLITIQUE ?

Tout biographe est à la recherche de preuves dans le passé du personnage qu'il étudie quant à l'engagement postérieur de ce dernier. Dans le cas de Robespierre, certaines causes plaidées à Arras, la participation à la rédaction du cahier de doléances, l'élection à la Constituante rythment une entrée rapide en Révolution. « *Dès 1788, Maximilien Robespierre*